

Remplace la date 22-avr.-2021

Date de révision 21-août-2024

Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 00646

Numéro du fiche de données de sécurité 00646

Nom du produit ACÉTATE DE N-BUTYLE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485493-29-XXXX

Numéro d'index 607-025-00-1

Numéro EC 204-658-1

Numéro CAS 123-86-4

Synonymes ACETATE N BUTYLE, BUTYL ACETATE MIN 99%, N-BUTYL ACETATE 98%, BUTYL ACETATE, DT M005 DILUANT NOBLE, N-BUTYL ACETATE OQS

Substance pure/mélange Substance

Masse molaire 116.16

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Solvant
Utilisation industrielle
revêtement de surface
Agent nettoyant
Substances chimiques de laboratoire
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)
-----------------------	----------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
---	-----------------------------

Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO₂, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent donc au niveau du sol et au fond des récipients. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarbille.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	100%	01-2119485493-29-XXXX	204-658-1 (607-025-00-1)	STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226) (EUH066)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
--------------	---------------------------	-----------------------------	--	--	---

n-BUTYL ACETATE 123-86-4	10760	14000	20	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
-----------------------------	-------	-------	----	-----------------------------	-----------------------------

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Inhalation	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Cutané(e)	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Peut entraîner une aspiration dans les poumons, provoquant une pneumonie chimique. Risque d'œdème pulmonaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
--	---

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
---	--------------------

5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection
spéciaux et précautions pour les
pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Code d'action d'urgence (EAC)

3Y

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

Autres informations

Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de
l'environnement**

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants.

**Prévention des dangers
secondaires**

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation
sans danger**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Remarques générales en matière
d'hygiène**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières

combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Voir la section 10 pour plus d'informations.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	STEL: 723 mg/m ³ STEL: 150 ppm TWA: 241 mg/m ³ TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 241 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 723 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	-	11 mg/kg bw/day [4] [7] 7 mg/kg bw/day [4] [6]	300 mg/m ³ [5] [6] 600 mg/m ³ [5] [7] 600 mg/m ³ [4] [7] 48 mg/m ³ [4] [6]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[5] Effets localisés sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	2 mg/kg bw/day [4] [6] 2 mg/kg bw/day [4] [7]	6 mg/kg bw/day [4] [7] 3.4 mg/kg bw/day [4] [6]	35.7 mg/m ³ [5] [6] 300 mg/m ³ [5] [7] 300 mg/m ³ [4] [7] 12 mg/m ³ [4] [6]

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	0.18 mg/L	0.36 mg/L	0.018 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	0.981 mg/kg sediment dw	0.0981 mg/kg sediment dw	35.6 mg/L	0.09 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Caoutchouc butyle	0.3 mm	60 minutes
	PVC	0.9 mm	30 minutes
	Caoutchouc nitrile		

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type A.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Fruity
Seuil olfactif	7-20 ppm

Propriété	Valeurs
Point de fusion / point de congélation	< -90 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	126 °C
Inflammabilité	
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	7.5 Vol %
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.2 Vol %
Point d'éclair	27 °C
Température d'auto-inflammabilité	415 °C
Température de décomposition	
pH	
pH (en solution aqueuse)	5.3
Viscosité cinématique	0.831 - 0.942 mm ² /s
0.66 mm ² /s	
Viscosité dynamique	0.732 mPa s @ 20°C
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau 5.3 g/l @ 20°C
Solubilité(s)	
Coefficient de partage	: 2.3
Pression de vapeur	11.2 hPa @ 20°C 58 hPa @ 50°C

Remarques • Méthode

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

solution (0.53 %).

@ 20 °C.

@ 40 °C.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Aucune information disponible

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Masse molaire	116.16
Indice de réfraction	1.393

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives	Non considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation 1.0 (n-Butyl acetate = 1)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
------------------------------------	-----------

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
--	------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. décharge statique (décharge électrostatique).
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
-----------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
n-BUTYL ACETATE	= 10760 mg/kg (Rat)	> 14000 mg/kg (Rabbit)	> 20 mg/l (Rat) 4h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 404	Lapin	Cutané(e)			non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 405	Lapin	œil			non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE 406	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagenicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Espèce	Résultats
OECD 474	Souris	Négatif

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Effets narcotiques

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
---------	--------	------------------------	---------------	--------------------	-----------

OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Pimephales promelas	CL50	18 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	44 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Desmodesmus subspicatus	CEr50	397 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction	Daphnia magna	NOEC	23 mg/L	21 jours	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Scenedesmus subspicatus	NOEC	196 mg/L	72 heures	
Toxicité pour les bactéries	Tetrahymena pyriformis	CI50	356 mg/L	40 heures	
OCDE, essai n° 208 : Essai sur plante terrestre : essai d'émergence de plantules et de croissance de plantules	Lactuca sativa	CE50	> 1000 mg/L	14 jours	

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
n-BUTYL ACETATE	EC50: =674.7mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =100mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 17 - 19mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

n-BUTYL ACETATE (123-86-4)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	83% Biodégradation	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Facteur de bioconcentration (BCF) 15.3

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
n-BUTYL ACETATE	2.3

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
n-BUTYL ACETATE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.
Emballages contaminés	Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1123
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTATES DE BUTYLE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A3
Code ERG	3L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1123
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTATES DE BUTYLE
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	223
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1123
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTATES DE BUTYLE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1123
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTATES DE BUTYLE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
n-BUTYL ACETATE 123-86-4	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Indéterminé(e)(s)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »
+ Sensibilisants

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 1 8 9 16

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCPID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par K Winter
Préparée par

Remplace la date 22-avr.-2021

Date de révision 21-août-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Scénario d'exposition
Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 2.2.v1
--	--------------------

Salarié

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 13.33 tonnes
Montant annuel par site 4000 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Traitement des eaux usées sur place exigé. Provide onsite wastewater removal efficiency of 90%.
------------	---

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.037 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.208 sédiment d'eau douce: Exposition 0.75 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.765 eau de mer: Exposition 0.004 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.208 sédiment marin: Exposition 0.075 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.764 Sol agricole: Exposition 0.012 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.129 STP: Exposition 0.372 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
----------------------	-------------------------

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.312

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

Scénario d'exposition
Distribution of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1b.v1
<u>Salarié</u>	

Distribution of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.08 tonnes
Montant annuel par site 120000 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%. Installation de récupération des vapeurs Adsorption
------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Distribution of substance

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Distribution of substance

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.001 sédiment marin: Exposition 0.0005 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.005 Sol agricole: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.016 STP: Exposition 0.0000 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
----------------------	-------------------------

Distribution of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

Scénario d'exposition
Uses in coatings - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Uses in coatings - Industrial
Portée du processus	Covers the use in coatings (paints, inks, adhesives, etc.) within closed or contained systems, including incidental exposures during use (including materials receipt, storage, preparation and transfer from bulk and semi-bulk, application activities and film formation) and equipment cleaning, maintenance and associated laboratory activities.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1

Salarié

Uses in coatings - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 16.66 tonnes
Montant annuel par site 5000 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%. Installation de récupération des vapeurs Adsorption
------------	---

Uses in coatings - Industrial

Eau Provide onsite wastewater removal efficiency of 99%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². Les mains et les bras inférieurs

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Uses in coatings - Industrial

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.019 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.105
sédiment d'eau douce: Exposition 0.378 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.385
eau de mer: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.105
sédiment marin: Exposition 0.038 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.385
Sol agricole: Exposition 0.057 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.632
STP: Exposition 0.186 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.005

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Uses in coatings - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 242 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.43
Salarié - dermique : exposition 4.286 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.390

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

Scénario d'exposition
Use in coatings - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Professional
Portée du processus	Covers the use in coatings (paints, inks, adhesives, etc.) within closed or contained systems, including incidental exposures during use (including materials receipt, storage, preparation and transfer from bulk and semi-bulk, application activities and film formation) and equipment cleaning, maintenance and associated laboratory activities.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1
<u>Salarié</u>	

Use in coatings - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.00055 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 4000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional): 98%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
-------------------------------	---

Use in coatings - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². Les mains et les bras inférieurs
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 %
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Use in coatings - Professional

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
avec ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0002 sédiment marin: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.006 Sol agricole: Exposition 0.0001 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.002 STP: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
----------------------	-------------------------

Use in coatings - Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 232.3 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.387
Salarié - dermique : exposition 1.645 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.149

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
Salarié - par inhalation : exposition 135.5 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.226
Salarié - dermique : exposition 8.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.772

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 6.428 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.584

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 290.4 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.484
Salarié - dermique : exposition 3.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.351

Scénario d'exposition
Use in Cleaning Products - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Products - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1

Salarié

Use in Cleaning Products - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 tonnes
Montant annuel par site 100 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 50%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
--	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 50%.
-----	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
-----------------------	--

Use in Cleaning Products - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm ² . Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² . Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm ² . Les deux mains PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm ² . Les mains et les bras inférieurs
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	---

Mesures de management du risque

Use in Cleaning Products - Industrial

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.017 sédiment d'eau douce: Exposition 0.061 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.062 eau de mer: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.017 sédiment marin: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.062 Sol agricole: Exposition 0.016 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.179 STP: Exposition 0.028 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0008

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
-----------------------------	-------------------------

Use in Cleaning Products - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 242 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.43
Salarié - dermique : exposition 4.286 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.390
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

Scénario d'exposition
Use in Cleaning Products - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Products - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1
<u>Salarié</u>	

Use in Cleaning Products - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.0003 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):2%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.0001%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
-------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use in Cleaning Products - Professional

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	
Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).	

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². Les mains et les bras inférieurs
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Limiter la teneur de la substance à 25 % PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 5 % PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 % PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 %
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	---

Mesures de management du risque

Use in Cleaning Products - Professional

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
, ou:
Limiter la teneur de la substance à 5 %
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
, ou:
Limiter la teneur de la substance à 25 %

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00002 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.001 sédiment marin: Exposition 0.0005 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.005 Sol agricole: Exposition 0.0004 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0004 STP: Exposition 0.0000 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
----------------------	-------------------------

Use in Cleaning Products - Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 406.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.678
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 406.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.678
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 232.3 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.387
Salarié - dermique : exposition 1.645 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.149

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.143 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.195

Scénario d'exposition Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.05 tonnes
Montant annuel par site 1 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Use in laboratories - Industrial

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 100%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):10%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
--	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Provide onsite wastewater removal efficiency of 90%.
-----	--

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
-----------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in laboratories - Industrial

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale
(exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.028 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.156
sédiment d'eau douce: Exposition 0.564 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.575
eau de mer: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.156
sédiment marin: Exposition 0.056 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.574
Sol agricole: Exposition 0.0002 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.002
STP: Exposition 0.279 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0008

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Exposition PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.34
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

Scénario d'exposition Use in laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.17.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Use in laboratories - Professional

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.0000001 tonnes

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1 tonne

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 50%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 50%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Use in laboratories - Professional

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale
(exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00027 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002
sédiment d'eau douce: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006
eau de mer: Exposition 0.00002 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.001
sédiment marin: Exposition 0.0005 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.005
Sol agricole: Exposition 0.00004 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0004
STP: Exposition 0.0000 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Exposition PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 271 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.452
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.34
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

Scénario d'exposition Use in Coatings, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings, Consumer
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 Encres et toners PC23 Produits pour le traitement du cuir PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

Use in Coatings, Consumer

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.

La substance est l'unique structure. Facilement biodégradable.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration Station d'épuration STP municipale
des eaux usées (anglais:
STP)

Information sur la station taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
d'épuration des eaux usées Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
(anglais: STP) domestique : 89.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets. collecter des déchets et les
l'élimination éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Use in Coatings, Consumer

Informations sur la concentration

PC1_1 Colles pour loisirs Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Comprend des concentrations jusqu'à 0.14 %.

PC1_3 Colle en spray Comprend des concentrations jusqu'à 11 %.

PC1_4 Produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 9 %.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 8 %.

PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 17 %.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 4 %.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.35 %.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 1.8 %.

PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.

PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.065 %.

PC18 Encres et toners Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 7 %.

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend des concentrations jusqu'à 6.2 %.

quantités utilisées

Use in Coatings, Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

PC9c Peintures au doigt

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

PC18 Encres et toners

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 40 g.

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 56 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 550 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 142 g.

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 115 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Coatings, Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

PC24_2 Pâtes

Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Couvre l'exposition jusqu'à 6 heures par événement.

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC24_1 Liquides

PC24_3 Sprays

Couvre l'exposition jusqu'à 0.2 heures par événement.

PC4_3 Dégivreur de serrures

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 0.3 heures par événement.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC9c Peintures au doigt

PC18 Encres et toners

Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC9b_3 Pâte à modeler

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Couvre l'exposition jusqu'à 2.5 heures par événement.

PC23 Produits pour le traitement du cuir

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 1.2 heures par événement.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Comprend l'application jusqu'à 1 fois par an.

PC1_1 Colles pour loisirs PC1_4 Produits d'étanchéité PC4_1 Lavages des vitres de voitures

PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend l'application jusqu'à 1 utilisations par jour.

PC1_3 Colle en spray PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Comprend l'application jusqu'à 6 fois par an.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend l'application jusqu'à 125 fois par an.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in Coatings, Consumer

Parties du corps potentiellement exposées

PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35 cm².
PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm².
PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm².
PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm².
PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857 cm².
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254 cm².
PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71 cm².
PC23 Produits pour le traitement du cuir PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm².
PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC9a_3 Bouteille de spray aérosol comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0002 sédiment marin: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.006 Sol agricole: Exposition 0.0001 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.002 STP: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Coatings, Consumer

Exposition

PC1_1 Colles pour loisirs

Consommateur - par inhalation : exposition 8.15 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.228

Consommateur - dermique : exposition 1.55 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.258

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0816 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00228

Consommateur - dermique : exposition 0.0223 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00001

PC1_3 Colle en spray

Consommateur - par inhalation : exposition 0.484 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0135

Consommateur - dermique : exposition 0.57 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00156

PC1_4 Produits d'étanchéité

Consommateur - par inhalation : exposition 10.5 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.294

Consommateur - dermique : exposition 0.466 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0776

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Consommateur - par inhalation : exposition 0.000102 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0000285

Consommateur - dermique : exposition 0.621 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.103

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Consommateur - par inhalation : exposition 1.47 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0411

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.828

PC4_3 Dégivreur de serrures

Consommateur - par inhalation : exposition 0.172 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00481

Consommateur - dermique : exposition 5.29 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.881

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Consommateur - par inhalation : exposition 0.672 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0188

Consommateur - dermique : exposition 0.0622 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0103

PC8_2 produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.305 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0188

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.828

PC8_3 Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.329 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00921

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.828

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Consommateur - par inhalation : exposition 0.27 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00756

Consommateur - dermique : exposition 0.217 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000398

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Consommateur - par inhalation : exposition 0.303 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00848

Consommateur - dermique : exposition 0.622 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00165

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0171 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000478

Consommateur - dermique : exposition 1.84 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00165

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492

Consommateur - dermique : exposition 2.24 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00306

PC9b_1 Charges et mastics

Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492

Consommateur - dermique : exposition 0.103 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000568

PC9b_2 Plâtres et enduits

Consommateur - par inhalation : exposition 0.794 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0222

Consommateur - dermique : exposition 0.0809 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000443

PC9b_3 Pâte à modeler

Consommateur - par inhalation : exposition 2.42 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0677

Consommateur - dermique : exposition 2.21 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.368

Use in Coatings, Consumer

PC9c Peintures au doigt

Consommateur - par inhalation : exposition 2.53 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0708

Consommateur - dermique : exposition 2.21 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.368

PC18 Encres et toners

Consommateur - par inhalation : exposition 10.1 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.282

Consommateur - dermique : exposition 1.03 mg/m³, DNEL 6 mg/m³, RCR 0.171

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Consommateur - par inhalation : exposition 0.647 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0181

Consommateur - dermique : exposition 4.99 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0665

PC24_1 Liquides

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0202 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000565

Consommateur - dermique : exposition 0.679 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00123

PC24_2 Pâtes

Consommateur - par inhalation : exposition 0.205 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00574

Consommateur - dermique : exposition 4.75 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0216

PC24_3 Sprays

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0323 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000904

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0136

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Consommateur - par inhalation : exposition 1.02 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0285

Consommateur - dermique : exposition 3.12 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0415

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0382 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00107

Consommateur - dermique : exposition 4.99 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0181

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Consommateur - par inhalation : exposition 11.1 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.31

Consommateur - dermique : exposition 0.0771 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0128

Scénario d'exposition
Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1.v1
<u>Salarié</u>	

Manufacture of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 400 tonnes
Montant annuel par site 120000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 120 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	--

Mesures de management du risque

Mesures techniques	Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement. Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 89.4%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Manufacture of substance

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.

Eau Provide onsite wastewater removal efficiency of 98%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Traitement des déchets Incinération de déchets spéciaux

Considérations relatives à l'élimination éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

changer la cartouche filtrante de l'appareil respiratoire tous les jours.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Manufacture of substance

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.0167
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.057 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.0582
	eau de mer: Exposition 0.0030 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.1667
	sédiment marin: Exposition 0.0630 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.6429
	Sol agricole: Exposition 0.0700 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.7778
	STP: Exposition 0.3100 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0087
Danger pour l'environnement causé par les sols.	

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.
Msafe: 514000 kg/jour

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
Exposition	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003 Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161 Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323 Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645 Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161 Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807 Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323 Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents, Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
------	--------------------------------------

Use in Cleaning Agents, Consumer

La substance est l'unique structure. Facilement biodégradable.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration Station d'épuration STP municipale
des eaux usées (anglais:
STP)

Information sur la station taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
d'épuration des eaux usées Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
(anglais: STP) domestique : 89.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets. collecter des déchets et les
l'élimination éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC38 Produits pour
concentration soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.
PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Comprend des
concentrations jusqu'à 10 %.
PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9b_3 Pâte à modeler PC24_1 Liquides Comprend
des concentrations jusqu'à 1 %.
PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à
gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour
vitres) PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 7 %.
PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 14 %.
PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.
PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires,
produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations
jusqu'à 3.5 %.
PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.35 %.
PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations
jusqu'à 1.3 %.
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 5.3 %.
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des
concentrations jusqu'à 1.8 %.
PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.
PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.066 %.
PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 1.2 %.
PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 6.5 %.

quantités utilisées

Use in Cleaning Agents, Consumer

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.1 g.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.48 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

PC9c Peintures au doigt

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 550 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 12 g.

PC9b_3 Pâte à modeler Par application, éviter les quantités utilisées de produits supérieures à 1 g.

PC9c Peintures au doigt Par application, éviter les quantités utilisées de produits supérieures à 1.35 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Cleaning Agents, Consumer

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
PC4_3 Dégivreur de serrures
PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Couvre l'exposition jusqu'à 0.3 heures par événement.
PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)
Couvre l'exposition jusqu'à 8 heures par événement.
PC4_2 Versement dans des radiateurs
PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
PC24_1 Liquides
PC24_3 Sprays
Couvre l'exposition jusqu'à 0.2 heures par événement.
PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge
Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement.
PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex
PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
PC9c Peintures au doigt
Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement.
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
PC9b_3 Pâte à modeler
Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.
PC9b_1 Charges et mastics
Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement.
PC9b_2 Plâtres et enduits
Couvre l'exposition jusqu'à 2.5 heures par événement.
PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Comprend l'application jusqu'à 4 utilisations par jour.
PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend l'application jusqu'à 1 utilisations par jour.
PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Comprend l'application jusqu'à 6 fois par an.
PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend l'application jusqu'à 125 fois par an.
PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC24_1 Liquides Comprend l'application jusqu'à 4 fois par an.
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend l'application jusqu'à 2 fois par an.
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend l'application jusqu'à 3 fois par an.
PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend l'application jusqu'à 12 fois par an.
PC24_2 Pâtes Comprend l'application jusqu'à 10 fois par an.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in Cleaning Agents, Consumer

Parties du corps potentiellement exposées

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35 cm².

PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm².

PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm².

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857 cm².

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254 cm².

PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

PC24_3 Sprays Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC9a_3 Bouteille de spray aérosol comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00031 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.0017 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.0061 eau de mer: Exposition 0.0000286 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0016 sédiment marin: Exposition 0.000573 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.0058 Sol agricole: Exposition 0.000176 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0020 STP: Exposition 0.000376 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.00000001056

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Cleaning Agents, Consumer

Exposition

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
Consommateur - par inhalation : exposition 0.0386 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00108
Consommateur - dermique : exposition 4.13 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.689

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)
Consommateur - par inhalation : exposition 0.165 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00462
Consommateur - dermique : exposition 0.518 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0863

PC4_1 Lavages des vitres de voitures
Consommateur - par inhalation : exposition 0.000102 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0000285
Consommateur - dermique : exposition 0.621 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.103

PC4_2 Versement dans des radiateurs
Consommateur - par inhalation : exposition 1.28 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0358
Consommateur - dermique : exposition 4.34 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.723

PC4_3 Dégivreur de serrures
Consommateur - par inhalation : exposition 0.142 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00397
Consommateur - dermique : exposition 5.29 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.881

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge
Consommateur - par inhalation : exposition 0.672 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0188
Consommateur - dermique : exposition 0.0622 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0103

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
Consommateur - par inhalation : exposition 0.267 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00747
Consommateur - dermique : exposition 4.35 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.253

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
Consommateur - par inhalation : exposition 0.287 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00803
Consommateur - dermique : exposition 4.34 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.253

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex
Consommateur - par inhalation : exposition 0.27 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00756
Consommateur - dermique : exposition 0.217 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000398

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Consommateur - par inhalation : exposition 0.393 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.011
Consommateur - dermique : exposition 0.809 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00214

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Consommateur - par inhalation : exposition 0.0181 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000507
Consommateur - dermique : exposition 1.95 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00163

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492
Consommateur - dermique : exposition 2.24 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00306

PC9b_1 Charges et mastics
Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492
Consommateur - dermique : exposition 0.103 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000568

PC9b_2 Plâtres et enduits
Consommateur - par inhalation : exposition 0.808 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0226
Consommateur - dermique : exposition 0.0821 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00045

PC9b_3 Pâte à modeler
Consommateur - par inhalation : exposition 2.42 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0677
Consommateur - dermique : exposition 2.21 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.368

PC9c Peintures au doigt
Consommateur - par inhalation : exposition 3.05 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0854
Consommateur - dermique : exposition 1.62 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.27

PC24_1 Liquides
Consommateur - par inhalation : exposition 0.0202 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000565
Consommateur - dermique : exposition 0.679 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00123

PC24_2 Pâtes

Use in Cleaning Agents, Consumer

Consommateur - par inhalation : exposition 0.19 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00532

Consommateur - dermique : exposition 4.41 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.02

PC24_3 Sprays

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0282 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000789

Consommateur - dermique : exposition 4.35 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0119

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Consommateur - par inhalation : exposition 3.75 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.105

Consommateur - dermique : exposition 0 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0

Scénario d'exposition
Use in Personal care products, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Personal care products, Consumer
Portée du processus	Utilisations par des consommateurs p. ex. en tant que support dans les produits cosmétiques/produits de soin corporel, parfums et produits parfumés. Note: Pour les produits et de soins corporels une évaluation des risques selon REACH est seulement nécessaire pour l'environnement, les problèmes de santé étant couverts par d'autres lois.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC28 Parfums, produits parfumés PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)**Propriétés du produit**

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa. La substance est l'unique structure. Facilement biodégradable.
------	--

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Use in Personal care products, Consumer

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 89.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets. collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Contrôle de l'exposition non-industrielle

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.006 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.0333 sédiment d'eau douce: Exposition 0.128 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.0001306 eau de mer: Exposition 0.000638 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0354 sédiment marin: Exposition 0.013 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.0001327 Sol agricole: Exposition 0.023 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0002556 STP: Exposition 0.061 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0017

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.